

Estelle BIANCHI, Inspectrice d'Académie - Inspectrice Pédagogique Régionale

à

Mesdames et messieurs les professeurs de STMS, de BSE et de techniques esthétiques

S/C de madame ou monsieur le Chef d'Établissement

Partie commune

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre implication et votre engagement constant lors de l'année scolaire écoulée et des différentes sessions d'examens. Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions et la réussite des élèves, nous vous rappelons les priorités pédagogiques définies par la <u>circulaire de rentrée 2023</u> :



ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024 Une école qui instruit, en remettant les savoirs fondamentaux au cœur des apprentissages

• La maîtrise des savoirs fondamentaux reste une priorité nationale, transversale, qui concerne tous les champs disciplinaires au-delà du français et des mathématiques, de l'école aux lycées et aux classes du supérieur;

- La nouvelle sixième entre en application et comprend deux volets : l'heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en mathématiques ou en français et « Devoirs faits » obligatoire pour tous les élèves ;
- Au cycle 4, le dispositif « découverte des métiers » est généralisé ;
- Au lycée, le tronc commun est renforcé avec 1h30 de mathématiques en Première générale pour les élèves ne suivant pas l'enseignement de spécialité;
- La réforme de la voie professionnelle, mise en œuvre dès cette rentrée, vise à soutenir la double ambition de l'insertion et de la poursuite d'études ainsi que la lutte contre le décrochage pour assurer la qualification du plus grand nombre.

Une école qui émancipe et favorise l'épanouissement des élèves

Cet objectif passe notamment par:

- La pratique d'une activité physique et sportive régulière soutenue par deux événements majeurs en France : la coupe du monde de rugby et <u>les Jeux Olympiques et Paralympiques</u> ;
- La généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle grâce à l'extension de la part collective du "Pass culture" aux classes de sixième et de cinquième ;
- L'engagement des élèves de lycée dans le cadre de la formation à la citoyenneté, appuyé par le label "classe engagée" et le label "lycée engagé". Pour les classes impliquées, le projet pédagogique s'articule en particulier sur un séjour de cohésion du SNU.

Ce travail, grâce aux différents parcours éducatifs, permet de contribuer à la « lutte contre les inégalités sociales et scolaires », en continuant et en amplifiant les dispositifs déjà mis en place dans l'académie et en favorisant la mixité sociale.

Une école qui protège les élèves et les personnels

Cette « priorité absolue » se traduit par :

- La lutte contre le harcèlement (avec le déploiement obligatoire du programme pHARe dans tous les établissements, écoles, collèges **et lycées**) et contre toutes les formes de pression et de prosélytisme, pour la défense des valeurs de la République ;
- L'inclusion scolaire ainsi que la protection de la santé renforcée par l'éducation à la sexualité ;
- La protection des personnels, notamment avec l'appui des CRH de proximité mais aussi en prévenant les risques numériques et en promouvant la cybersécurité.

Le CNR Éducation "Notre école, faisons-là ensemble" donne les moyens aux équipes de mettre en œuvre des projets permettant une école plus exigeante, plus émancipatrice et plus protectrice.

Nous vous rappelons que tous les personnels peuvent être accompagnés dans l'appropriation de ces priorités pédagogiques par la formation. Pour la quatrième année consécutive, Réseau Canopé Grand-Est propose un plan de formation de rentrée entièrement organisé à distance et composé de 15 parcours thématiques : <u>Plan de formation à distance de rentrée 2023-2024 - Réseau Canopé (reseaucanope.fr)</u>. Le Programme Académique de Formation est ouvert à l'abonnement jusqu'au 20 septembre inclus, puis à la préinscription jusqu'au 1^{er} octobre inclus. Il comprend une quarantaine de cycles thématiques et métiers, tous accessibles sur le site de l'EAFC : <u>EAFC - L'offre de formation à l'échelon académique | Académie de Nancy-Metz — Région académique Grand-Est (ac-nancy-metz.fr)</u>.

Les corps d'inspection, conscients de tout le travail que vous accomplissez au quotidien, vous accompagnent et vous soutiennent dans vos missions indispensables pour la concrétisation de ces priorités. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'Académie de Nancy-Metz

Mesdames, Messieurs les professeurs,

En premier lieu, je voudrais vous souhaiter une belle année scolaire riche en satisfactions. Nous accueillons de nouveaux collègues, professeurs stagiaires et professeurs contractuels. Je leur souhaite la bienvenue, et adresse mes vifs remerciements aux tuteurs qui ont accepté cette mission d'accompagnement.

Vous trouverez ci-dessous quelques points d'information concernant nos champs disciplinaires.

Résultats académiques et interacadémiques 2023

Baccalauréat	Taux de réussite	Taux de réussite au niveau
	Nancy-Metz	national
ST2S	92.4	90.8
STHR	97.7	95.5

Brevets de techniciens supérieurs	Taux de réussite
SP3S (regroupement interacadémique Nancy-	87
Metz et Strasbourg)	Nancy-Metz : 88
ESF (regroupement interacadémique Nancy-	Session 1er groupe : 79.38
Metz et Strasbourg)	Session 2 ^{ème} groupe : 75
MECP Option A : Management	Session 1er groupe : 69.28
(regroupement interacadémique Besançon,	Session 2 ^{ème} groupe : 57.14
Dijon, Nancy-Metz, Reims et Strasbourg)	
MECP Option B : Formation-marques	Session 1er groupe : 81.25
(regroupement interacadémique Besançon,	Session 2 ^{ème} groupe : 100
Dijon, Nancy-Metz, Reims et Strasbourg)	
MHR (regroupement interacadémique)	78.2
Option B : Management d'unité de production	Nancy-Metz : 77
culinaire	

La formation continue

Je vous invite à consulter l'offre de formation très riche, proposée dans le cadre du Praf 2023-2024. Des formations disciplinaires en STMS vous sont proposées. Elles portent sur : « Le continuum bac pro-BTS », « Enseigner la démarche qualité », « De l'apprentissage à l'évaluation » et sur « L'accompagnement au Grand Oral ». Certains modules de formation sont à inscription individuelle, d'autres sont à public désigné. N'hésitez pas à me signaler si vous tenez particulièrement à suivre une formation à public désigné.

Le Praf comprend également de nombreuses formations transversales ainsi que des préparations aux concours.

La première séance de la préparation à l'agrégation en sciences médico-sociales aura lieu le mercredi 13 septembre de 14h à 17h en visioconférence. Ne tardez pas pour vous y inscrire si vous êtes intéressé.

En hôtellerie-restauration (ESAE en STHR et SHR en BTS MHR)

Une formation interacadémique regroupant les académies de Nancy-Metz, Strasbourg, Reims, Dijon et Besançon est prévue. Elle devrait avoir lieu en partie à distance et en partie en présentiel.

En sciences et techniques sanitaires et sociales, série ST2S

Les épreuves de spécialité du baccalauréat général et technologique, dont l'épreuve de Sciences et techniques sanitaires et sociales (Stss), se tiendront au mois de juin dès la session 2024.

Des évolutions sont possibles pour l'épreuve de Grand Oral. A ce jour, les textes officiels ne sont pas parus. Je reviendrai vers vous au sujet des épreuves du baccalauréat lors d'une communication ultérieure.

Pour distinguer vos meilleurs élèves en Stss, pensez au **concours général**. Les inscriptions se font généralement au mois de novembre. Pour en savoir plus, consultez le <u>site Eduscol</u>.

Pour renforcer l'éducation à la solidarité et à la citoyenneté sociale pour les jeunes générations, vos élèves peuvent participer à la 5^{ème} édition du **concours national Jeunes, solidaires et citoyens**. 4 thèmes ont été retenus pour cette année 2023-2024 : « Prévention santé jeunes », « Des jobs qui

changent nos vies : les métiers du sanitaire et du social », « Quel impact du vieillissement sur les mécanismes de redistribution ?» « Je suis citoyen social, je joue collectif ».

Inscription possible sur le <u>site sécu-jeunes:espace concours</u> du 18 septembre au 6 octobre 2023.

Pour les BTS : ESF, SP3S, MECP

La rénovation des BTS ESF et SP3S se poursuit. L'enjeu sera cette année de bien cerner les attendus en termes d'évaluation certificative, pour accompagner les étudiants, dans les enseignements théoriques ainsi que dans la préparation et la réalisation des périodes de stage.

Le passage en blocs de compétences conduit à requestionner les choix pédagogiques opérés et à envisager un travail en équipe renforcé. Les réflexions autour notamment de l'évaluation par compétences et du plan de formation doivent continuer et s'enrichir.

Nous poursuivrons la réflexion et les travaux engagés autour de la rénovation des BTS ESF et SP3S lors de formations.

Dans le cadre du regroupement interacadémique, le BTS ESF est piloté par l'académie de Strasbourg. Aussi je vous demanderais de bien vouloir envoyer vos propositions de situations d'évaluation en vue des CCF, à madame Elina NITSCHELM, IA-IPR en SMS et BSE de l'académie de Strasbourg, elina.nitschelm@ac-strasbourg.fr . Ne pas oublier de me mettre en copie. Etant donné que les attendus sont bien différents des sujets des autres années, il est préférable de transmettre vos propositions le plus tôt possible.

Pour les CCF du BC1, les sujets doivent à eux deux croiser les domaines de la vie quotidienne. La physique est évaluée dans le cadre des compétences mais ne fait pas l'objet d'une partie à part. Elle est au service du raisonnement.

Pour les CCF du BC4, le sujet sera à concevoir en binôme (professeur de STMS et professeur d'économie-gestion) avec un contexte professionnel et un fil conducteur communs.

Nous essaierons de positionner, dans la mesure du possible, un temps de formation consacré au BTS ESF relativement tôt dans l'année.

Dans le cadre du regroupement interacadémique du **BTS SP3S**, piloté par l'académie de Nancy-Metz, les propositions de sujets pour les mises en situation professionnelle devront être transmises au moins 1 mois avant la date de l'épreuve à mon adresse académique : estelle.bianchi@ac-nancy-metz fr

Une réflexion autour de ces mises en situation professionnelle sera menée lors d'un temps de la formation qui aura lieu cette année.

Pour accompagner la mise en œuvre du **BTS MECP** rénové, une formation aura lieu cette année avec les autres équipes du regroupement interacadémique (Reims, Strasbourg, Dijon). Les propositions des situations d'évaluation en vue des CCF sont à transmettre à moi-même, <u>estelle.bianchi@acnancy-metz.fr</u>, et à Mme Nitschelm, <u>elina.nitschelm@ac-strasbourg.fr</u>, au moins 1 mois avant la date de l'épreuve.

Le site académique STMS

Le site académique STMS a été entièrement rénové. C'est désormais par ce site que je vous communiquerai des informations et des ressources. Vous y trouverez notamment les informations utiles pour les rendez-vous de carrière. Mais c'est surtout votre site, où vous pourrez partager vos actions au sein de votre établissement, vos ressources, vos séances pédagogiques, etc. Je compte sur vous pour le faire vivre! N'hésitez pas si besoin à contacter, **Emilie Lamy**, **Emilie.Cuq@ac-nancy-metz.fr**, gestionnaire du site, que je remercie vivement pour le travail accompli.

Le numérique éducatif

Depuis l'année dernière nous avons désormais une interlocutrice académique pour le numérique éducatif (IAN) dans notre discipline STMS. Il s'agit de Laurence Frenot, Laurence.Frenot@ac-nancymetz.fr. Elle travaille étroitement avec l'IAN de BGB. Les IAN contribuent au développement du numérique éducatif dans notre académie. Fort du succès du 1^{er} « Cafés du numérique » l'année dernière, de nouveaux « Cafés du numérique » sont prévus pour cette nouvelle année scolaire. Merci aux IAN pour leur travail de qualité!

Un groupe de travail autour du numérique éducatif dont l'objectif est de partager et concevoir des activités ou ressources s'appuyant sur le numérique se met en place dans l'académie. N'hésitez pas à m'informer si vous souhaitez prendre part à ce groupe de travail.

Chargée de mission de l'inspection

Sylvie LEWONCZUK est chargée de mission auprès de l'inspection. Elle assure notamment les missions de visites conseil auprès des enseignants contractuels en STMS et de collaboration avec la DEC pour l'organisation des épreuves d'examens du BTS SP3S. Je la remercie pour cet engagement.

Communication

Vous pouvez me contacter au moyen de votre messagerie <u>académique</u>. Je vous rappelle que les demandes à caractère officiel doivent être faites par écrit en suivant la voie hiérarchique.

En attendant d'avoir le plaisir de vous retrouver au gré de visites d'équipes, d'accompagnement, de formations ou de rendez-vous de carrière, je remercie les équipes pour leur investissement et vous souhaite à toutes et à tous une excellente année scolaire. Restant à votre écoute,

Estelle Bianchi